

Programme START

RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE

Présentation du dispositif

Le **programme START** de Réseau Entreprendre Bourgogne permet de renforcer le projet de création ou de reprise d'entreprise à travers une aide financière et un accompagnement :

- individuel par un chef d'entreprise,
- collectif avec un Club des lauréats,
- par une mise en réseau.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les porteurs de projet qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise avec un accompagnement global.

— Critères d'éligibilité

Les porteurs de projet doivent créer ou sauvegarder au moins 5 emplois à 3 ans.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Un prêt d'honneur d'un montant compris entre 15 000 € et 50 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme ?

Les entreprises doivent contacter le Réseau Entreprendre Bourgogne via [ce formulaire de contact](#).

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - › Créateur
 - › Repreneur

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE

- 5, rue des Artisans
21800 QUETIGNY
Téléphone : 06 22 02 39 95
E-mail : bourgogne@reseau-entreprendre.org

Déposer son dossier

- <https://www.reseau-entreprendre.org/bourgogne/contact/>